



## Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2010

### Séance extraordinaire du 12 février 2010

- 2010-12 vote du compte administratif 2009
- 2010-13 vote du budget primitif 2010
- 2010-14 vote des quatre taxes locales
- 2010-15 approbation du compte de gestion 2009 du receveur municipal
- 2010-16 bilan de concertation concernant la zone d'aménagement concertée de Montsinéry
- 2010-17 annulation et remplacement de la délibération 2010-08 portant modification du plan local d'urbanisme



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 12 FVRIER 2010**

**DATE DE CONVOCATION**

08 Février 2010

**DATE D’AFFICHAGE**

08 Février 2010

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 13  
ABSENTS : 02  
QUORUM : 08

**DELIBERATION N°2010/12/M-T**

L’AN DEUX MILLE DIX LE DOUZE FEVRIER Á DIX HEURES, LE  
CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en  
séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTHIER**  
**Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1<sup>er</sup> Adjoint  
Madame **Rosaline CAMILLE** 2<sup>ème</sup> adjointe  
Monsieur **Patrick LABEAU** 3<sup>ème</sup> adjoint  
Madame **Marcelline POPO** 4<sup>ème</sup> adjointe  
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale  
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère  
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère  
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère  
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller  
Madame **Pauline TARCY** Conseillère  
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère  
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

**ABSENTS:**

Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller  
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice  
conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il  
a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article  
L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales  
Monsieur **Patrick LABEAU**, 3<sup>ème</sup> Adjoint, a été nommé à ces fonctions qu’il a  
acceptées.



**Délibération N° 12/2010/MT**  
**Portant Vote du Compte Administratif 2009**

Mesdames,  
Messieurs les Conseillers,

Comme chaque année à cette même époque, j'ai la faveur de vous présenter le Compte Administratif de l'exercice écoulé.

Celui-ci se présente en diminution par rapport à 2008, - 20,37% en dépenses et -82,65% en recettes.

Cette importante différence est due au prêt de restructuration financière qui apporte par ailleurs des analyses très contrastées, mais également au fait qu'en 2009 la journée complémentaire n'a pas été utilisée en dépense de fonctionnement comme habituellement.

Un des exemples phare de cette répercussion est le chapitre 12. Charges de Personnel où malgré une diminution de 62 704,22 euros de dépense en 2009, le pourcentage des dépenses de personnel par rapport aux dépenses totales est passé de 53,51% en 2008 à 65,12% en 2009.

Compte tenu de ces éléments, le Compte Administratif 2009 se présente ainsi :

**Compte Administratif 2009**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 3 009 602, 14€

Soit - 20,37% par rapport à l'exercice 2008 pour un montant de : - 770 037, 24€.

Ceci est dû au fait que dans l'exercice 2008, est intervenu le versement du Plan de Restructuration financière qui a permis le règlement de facturations en attente pendant la journée complémentaire, ce qui n'a pas été le cas en 2009.

L'analyse détaillée affiche les données suivantes :

- Chapitre 011 : Charges à caractère général : 714 248,15 €

Soit : - 632 713 ,84 € par rapport à 2008.

Soit une réalisation de 23,73% par rapport au montant total des dépenses.



.../...

- Chapitre 012 : Charges de Personnel : 1 959 767 ,68 €

Soit : - 62 704,22 € par rapport à 2008.

Soit une réalisation de 95,68% par rapport aux crédits ouverts et 65,12% par rapport aux dépenses totales, soient pour 2009 une augmentation de + 11,61%.

Il est à noter que les dépenses de 2008 en charges de personnel représentaient 53,51% par rapport aux dépenses total, soit pour 2009 une augmentation de + 13,15%.

Cette hausse importante des charges de personnel en 2009 par rapport à l'exercice 2008 a son explication par le fait que le plan de restructuration financière a permis un montant important de dépenses permettant par là même une diminution du pourcentage des charges de personnel, entre autres.

- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 112 843, 56€

Soit : - 58 573, 76 € par rapport à 2008

Soit une réalisation de 92,86% par rapport aux crédits ouverts et de 3,84% par rapport au montant total des dépenses.

- Chapitre 66 : Charges financières : 131 776, 10€

Soit : + 64 387, 31€ par rapport à 2008.

Soit une réalisation de 89,45% par rapport aux crédits ouverts et de 4,48% par rapport au montant total des dépenses.

- Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 24 708 ,01 €

Soit – 146 691,37 € par rapport à 2008.

Soit une réalisation de 31,78% par rapport aux crédits ouverts et de 0,82% par rapport au montant total des dépenses.

La différence constatée provient du fait que 2008 supportait la dotation au budget annexe des transports pour 170 354, 38€ et qui n'existe plus aujourd'hui.

- Chapitre 68 : Dotation aux provisions : 66 258, 64€

Soit 59,69% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 22, 01% par rapport aux dépenses totale.

Les dépenses de fonctionnement sont donc les suivantes :

- 011 Charges à caractère Général :	714 248, 15
- 012 Charges de personnel :	1 959 767, 68
- 65 Autres Charges de gestion courante :	112 843, 56
- 66 Charges financières :	131 776, 10
- 67 Charges exceptionnelles :	24 708, 01
- Dépenses aux provisions :	66 258, 64

Montant total : 3 009 602, 14

Recettes : 3 466 666,64€

Soit – 685 318, 18€ par rapport à l'exercice 2008 (-16,51%).

Cette diminution est due au versement en 2008 de la somme de 1 268 090, 00€ provenant du protocole de restructuration financière.

L'analyse détaillée affiche les données suivantes :

Chapitre 13 : Atténuation des charges : 232 849,06€

Soit + 96 997,65€ par rapport à 2008 (+ 171,40%)

Soit 126,38% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 6,72% par rapport au montant total des recettes.

Chapitre 70 : Produits des services : 12 800,97€

Soit + 9 764, 97€ par rapport à 2008 (+ 421,64%)

Soit : 25, 02% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 0,37% par rapport au montant total des recettes.

Chapitre 73 : Impôts et Taxes : 2 018 882, 55€

Soit + 460 287, 76 par rapport à 2008 (+ 29,83%)

Soit + 110, 32% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 58,24% par rapport au montant des recettes.

La différence de recettes par rapport à 2008 de + 460 287, 76€ peut trouver son explication en :

- + 76 911, 28<sup>e</sup> sur la taxe sur les carburants
- + 152 335, 01<sup>e</sup> sur la taxe Octroi de Mer
- + 230 981,67<sup>e</sup> sur la taxe professionnelle.

Chapitre 74 : Dotations et participations : 1 196 059, 36€

Soit + 10 457, 74€ par rapport à 2008 (100,88%)

Soit : 95, 33% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 34,50% par rapport au montant total des recettes

Chapitre 77 : 6 074, 79€

Soit : + 5 263,79€ par rapport à 2008 (+ 749, 05%)

Soit : 6074,79% par rapport aux crédits ouverts et 0,18% par rapport au montant total des recettes.

Les recettes de fonctionnement sont donc les suivantes :

- 013 : Atténuation de charges :	232 849, 06
- 70 : Produits des services :	12 800, 97
- 73 : Impôts et Taxes :	2 018 882, 55
- 74 : Dotations et participations :	1 196 059, 36
- 77 : Produits exceptionnels :	6 074, 70
Montant total :	3 466 666, 64

Le résultat de la section de Fonctionnement est le suivant :

- Dépenses :	3 009 602, 14
- Recettes :	3 466 666, 64
Excédent :	+ 457 064, 50

Le résultat de clôture de la section de Fonctionnement :

- Résultat de l'exercice :	+ 457 064, 50
- R002 Report de l'exercice N.1 :	+ 811 931, 00
Excédent de clôture :	+ 1 268 995, 50

Etat des Restes à Réaliser :

- Dépenses :	160 583, 33
- Recettes :	+ 328 614, 72
Excédent :	+ 168 031, 39

Résultat final de la section de Fonctionnement :

Excédent de clôture :	1 268 995,50
Excédent RAR :	168 031, 39
Excédent :	1 437 026, 89

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 1 545 695, 88€

Soit – 348 069,10 € par rapport à 2008 (- 18,38%)

Cette diminution est due au montant de 1 268 090 euros du plan de restructuration financière viré en section de fonctionnement.

Si l'on ne prend pas en compte ce montant, les dépenses de 2009 ont progressé de + 920 020,90 euros.

L'analyse détaillée donne les résultats suivants :

Chapitre 21 : Immobilier corporelles (sauf opérations) : 196 016, 22€

Soit : + 54 412, 80 par rapport à l'exercice 2008 (+ 38,43%)

Soit 68, 10% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 12,68% par rapport au total des dépenses.

Chapitre 23 : Immobilisation en cours (sauf opérations) : 49 850,59€

Soit + 18 302,29€ par rapport à l'exercice 2008.

Soit : 40, 39% de réalisation par rapport au crédits ouverts et 3,23% par rapport au montant total des dépenses.

Chapitre 23 : Immobilisation en cours (opérations) : 850 780,39€

Soit + 572 175,23€ par rapport à 2008 (+ 205,2270).

Soit : 51,11% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 55,057 par rapport au montant total des dépenses.

Chapitre 16 : remboursement d'emprunt : 448 848,68€

Soit : + 275 230,58<sup>e</sup> par rapport à 2008

Soit : 92,65% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 29,04% par rapport au montant total des dépenses.

Les dépenses d'Investissement sont donc les suivants :

- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	196 016, 22
- Chapitre 23 : Immobilisation en cours non affectés :	49 850, 59
- Chapitre 23 : Immobilisation en cours opérations :	850 980, 39
- Chapitre 16 : Remboursement emprunt :	448 848, 68

Montant Total : 1 545 695, 88

Recettes : 544 604, 05€

Soit : - 2 593 948, 98€ par rapport à 2008 (- 82,65%)

Soit : 25,44% de réalisation par rapport aux crédits ouverts.

Cette diminution importante par rapport à l'exercice précédent trouve bien sur son explication dans le versement du prêt de 2 300 000 euros de restructuration financière.

L'analyse détaillée donne les résultats suivants :

- Chapitre 13 : Subvention d'Investissement : 394 589, 70€

Soit : + 136 900, 70€ par rapport à 2008 (+ 53,11%)

Soit : 29,60% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 72,45% par rapport au montant total des recettes.

- Chapitre 10 : FCTVA : 150 014,35€

Soit – 30 824, 24€ par rapport à 2008

Soit 107, 13% de réalisation par rapport aux crédits ouverts et 27,55% par rapport au montant total des recettes.

Les résultats de la section Investissement sont les suivants :

- Dépenses : 1 545 695, 88

- Recettes : 544 604, 05

Déficit : - 1 001 091, 83

Résultat de clôture de la section :

- Résultat de l'exercice : - 1 001 091, 83

- Report de l'exercice n°1 : + 420 085, 84

Déficit : - 581 005, 99

Etat des restes à Réaliser :

- Dépenses : 755 292, 12

- Recettes : 711 547, 61

Déficit : - 43 744, 51

Résultat final de la section Investissement.

- Déficit de clôture : - 581 005, 99

- Déficit RAR : - 43 744, 51

Déficit final : - 624 747, 60

Résultat des deux sections pour l'exercice 2009 :

- Fonctionnement : +1 548 026, 89

- Investissement : - 624 747, 60

<b>Excédent final :</b>	<b>+ 923 279, 29</b>
-------------------------	----------------------

Tous les éléments vous permettant d'apprécier les écritures de l'exercice écoulé ayant été fournis, je vous demande d'approuver le **Compte Administratif 2009** et pour cela de délibérer.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu la loi du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de Monsieur le Maire concernant le **Compte Administratif 2009** de la commune ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré après sa sortie de la réunion.

**DECICE :**

Article 1<sup>er</sup> : **APPROUVE** le Compte Administratif 2009 présenté.

Article 2 : **AUTORISE** le report des résultats du Compte Administratif 2009 au Budget Primitif 2010.

**ADOPTÉE PAR DIX VOIX (10) UNE ABSTENTION (01)**

Pour certification exécutoire,  
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 12 Février 2010

Le Maire,



**Patrick LECANTE**

Publication le :

